DSDEN 91 – Mouvement intra-départemental rentrée scolaire 2019 – Circulaire -ANNEXE 1 – LA PROCEDURE DE SAISIE DES VŒUX PAR INTERNET

La saisie des vœux s'effectue dans l'application I-Prof qui donne accès au Système d'Information et d'Aide pour les Mutations (SIAM).

Elle peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet :

- personnel,
- disponible dans les secrétariats de circonscription pendant les heures d'ouverture,
- disponible à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne (DIPER 2 -Service du mouvement – 5^{ème} étage - porte 515) entre 9 h et 12 h et de 13 h 30 à 16 h,
- installé dans les écoles,

1 - Adresse de connexion Internet : <u>https://bv.ac-versailles.fr</u>.

Un lien est disponible sur la page d'accueil du site de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne (<u>http://www.ac-versailles.fr/dsden91/</u>) : cliquer sur le logo » I-Prof », en haut

2 - Pour la connexion il est indispensable de vous munir de :

<u>Votre compte utilisateur</u> : celui utilisé pour la messagerie (initiale du prénom suivi du nom de famille, sans espace et en minuscules)

<u>Votre mot de passe</u> : celui utilisé pour la messagerie : par défaut le NUMEN (en MAJUSCULES) ou le mot de passe modifié.

Puis valider en cliquant sur le bouton « connexion ».

3 - Assistance technique :

- En cas de problème de connexion, vous devez contacter le Rectorat au 08 20 36 36 36 ou par courriel : <u>assistance.iprof@ac-versailles.fr</u>

- Si vous avez modifié votre mot de passe, vous devez continuer à l'utiliser pour toute nouvelle connexion.

- En cas de perte du NUMEN, Présentez-vous au bureau de gestion des enseignants du premier degré pour en avoir connaissance ou en faire la demande par écrit.

- Attention : les 3 derniers caractères du NUMEN sont des lettres majuscules.

4 - Une fois la connexion établie, vous accédez au Bureau Virtuel

- Cliquer dans le menu de gauche sur le bouton « Les services »
- Cliquer sur le lien « <u>SIAM</u> »
- Cliquer sur « phase intra départementale »

5 - Vous pouvez alors procéder à la saisie de vos vœux :

Soit directement en entrant le code du poste, soit en sélectionnant le poste à l'aide du menu déroulant.

Vous devez alors effectuer chacune des sélections proposées jusqu'à la fin de la saisie.

N'oubliez pas de valider vos vœux et éventuellement d'imprimer la page récapitulative ouverte à l'issue de la saisie (format PDF).

Pour être assisté(e) dans la saisie de vos vœux, vous pouvez vous adresser au service du mouvement à la DSDEN de l'Essonne en appelant le 01 69 47 84 90 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.

LE SERVEUR SERA OUVERT DU LUNDI 01 AVRIL 2019 12H AU LUNDI 15 AVRIL 2019 14H00